



**La Journée de  
l'Observatoire 2015  
pour faire le point et  
essayer les bonnes  
pratiques**

**DOSSIER DE PRESSE**

**Contact presse :** Agence Affaires Publiques / Farida SEMMOUDI – Tél : 03 20 15 93 70 – 06 07 58 69 98  
Patricia GOMBERT - Tél : 03 20 15 93 73 – 06 08 98 28 59

# SOMMAIRE

## **COMMUNIQUE DE SYNTHESE :**

**L'état de santé annuel de la nature sous la loupe de l'Observatoire de la biodiversité du Nord-Pas-de-Calais**

**L'état des milieux naturels : attention même des espèces communes deviennent rares**

- Les grandes tendances de l'état de santé 2015
- Les causes de l'érosion de la biodiversité
- Les actions encourageantes

**La Journée de l'Observatoire 2015 le 10 juin aux Prés du Hem à Armentières**

- Point d'orgue bisannuel pour dresser l'état de santé de la nature en Nord Pas de Calais
- Dédiée au partage de connaissances
- Adaptée pour les familles

**L'Observatoire de la biodiversité, rempart contre l'érosion de la biodiversité**

- Un outil de connaissance
- Un outil d'orientation
- Un outil de sensibilisation
- Un outil de mobilisation : la science participative

**Testez vos perceptions**

**Tous acteurs de la biodiversité : trucs et astuces pour contribuer à la biodiversité en ville et en campagne**

**Repères clés historiques et chiffrés.**

## COMMUNIQUE DE SYNTHÈSE

### L'état de santé annuel de la nature sous la loupe de l'Observatoire de la Biodiversité du Nord-Pas-de-Calais

*La restitution annuelle de l'état de santé de la biodiversité régionale par l'Observatoire de la biodiversité du Nord-Pas-de-Calais est l'occasion pour tous de découvrir les dessous de la nature et les moyens de la protéger. Pour partager et échanger sur le sujet, la troisième Journée de l'Observatoire 2015 sera organisée, le 10 juin prochain aux Prés du Hem à Armentières.*

**Quelles sont les espèces les plus menacées dans notre région ? Pas forcément celles que l'on s'imagine**

Les dernières données de l'Observatoire de la biodiversité apportent de **nouvelles révélations** qui confortent la **pertinence des actions mises en place pour la sauvegarde des espèces rares** mais elles **révèlent des risques de disparition d'espèces plus communes** notamment avec la **progression de l'artificialisation** des sols (1 600 ha par an soit l'équivalent de la surface de la ville de Tourcoing) en particulier des pâtures et prairies de fauche. Les remèdes apportés aux espèces rares ont montré leur efficacité. Cette politique volontariste peut bénéficier aux espèces ordinaires comme les coquelicots, les bleuets, les marguerites, les rosés des prés ou encore les moineaux ou les hirondelles.

*La biodiversité fournit à la vie humaine les ressources nécessaires à sa survie : nourriture, oxygène, médicaments, matières premières pour l'artisanat, l'industrie... Elle lui rend des services essentiels : les insectes assurent la pollinisation des végétaux, les milieux naturels contribuent à l'épuration de l'eau, à la prévention des inondations, à l'amélioration du cadre de vie.*

**Pour protéger, il faut connaître.**

**C'est tout l'enjeu de l'Observatoire de la biodiversité**

Créé il y a 5 ans, l'Observatoire de la biodiversité, l'un des tous premiers en France, dresse un véritable bilan de santé de la faune et de la flore du Nord-Pas-de-Calais en agrégeant l'ensemble des indicateurs de biodiversité collectés auprès des acteurs de l'environnement régional qui en dressent l'inventaire. Véritable tableau de bord de la fonctionnalité écologique du territoire, il sert de référence pour aider à l'élaboration de l'état initial de l'environnement des schémas de cohérence territoriale (SCoT) et orienter les politiques régionales de protection de la biodiversité.

*L'Observatoire de la Biodiversité du Nord-Pas de Calais a été créé en 2010 par l'Etat (DREAL) et le Conseil régional Nord-Pas de Calais. Il s'organise autour d'un comité de pilotage regroupant 5 structures avec le directeur de la DREAL, le vice-président du Conseil régional, les directeurs du Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBI), du Groupe ornithologique et naturaliste du Nord - Pas-de-Calais (GON) et du Conservatoire d'espaces naturels Nord - Pas-de-Calais (CEN). La mission est accueillie par le Conservatoire botanique national de Bailleul.*

**Pour sauvegarder, il faut faire connaître...**

**La Journée de l'Observatoire 2015,**

**Un rendez-vous ouvert à tous**

Pour sa troisième édition, la Journée de l'Observatoire, organisée tous les deux ans, est placée sous le signe du partage de connaissances associant experts et grand public. Les familles sont les bienvenues avec des ateliers pour les enfants pendant que les parents participent aux échanges et des animations nature pour tous.

**La journée de l'Observatoire 2015**

**Le programme en bref**

De 8h30 à 12h45 : Conférences animées

par Denis Cheissoux (France Inter, CO2 mon amour)

- Comment se porte la nature dans le Nord-Pas de Calais ?
- Moineaux, hirondelles, marguerites, bleuets, rosés des prés... Où sont-ils passés ?
- La nature en remèdes
- L'éducation à la nature, une question de bon sens

14h-16h30 : animations « natures et visites guidées d'espaces naturels » et jusqu'à 19h00 accès libre et gratuit aux activités du Parc du Prés du Hem.

Programme complet :

[www.observatoire-biodiversite-npdc.fr/evenement-2015.html](http://www.observatoire-biodiversite-npdc.fr/evenement-2015.html)

## L'état des milieux naturels : Attention, même des espèces communes deviennent rares !

### Les grandes tendances de l'état de santé de la nature en Nord –Pas-de-Calais

#### *Une mosaïque de paysages et de milieux propice à la biodiversité*

La richesse floristique, faunistique et fongique de la région est liée à sa situation géographique de couloir de migration pour les oiseaux, à ses microclimats allant d'un climat océanique sur les côtes à un climat plus continental à l'intérieur des terres, à la diversité de la nature géologique des sols et même aux impacts des activités humaines.

*Plus d'une espèce de plante disparaît chaque année en Nord-Pas de Calais depuis un siècle.*

#### *De plus en plus d'espèces jusqu'alors « communes » deviennent « rares »*

La région recèle des **espèces** d'une **extrême rareté** au niveau national comme :

- le **Murin des marais** (espèce de chauve-souris uniquement présente dans la région). (photo S. Dutilleul CMNF)
- ou la **Grenouille des champs**, présente uniquement sur le territoire régional et en Alsace.



(photo Rana arvalis ©PNRSE)

*Près de la moitié des espèces sont devenues rares*

*45% d'espèces végétales  
46% d'espèces d'amphibiens  
48% d'espèces d'insectes  
56% d'espèces d'oiseaux  
27% d'espèces de mammifères*

mais aussi des habitats uniques en France comme les bas-marais dunaires du pré communal d'Ambleteuse ou les pelouses calcicoles littorales du cap Blanc-Nez ou de Danne-Camiers.

Aujourd'hui, la vigilance s'étend à des **espèces** autrefois **communes** comme :

- le **Moineau friquet** et même le **Moineau domestique**



- ou l'**Hirondelle de fenêtre** voire l'**Hirondelle rustique** ainsi que certains insectes tels la **Courtilière commune**.

**Côté végétal**, la région abrite la **deuxième plus importante population de Liparis de Loesel**, une orchidée en régression partout en Europe. Les espèces comme la **Grande marguerite**, le **Bleuet** deviennent aussi beaucoup plus rares.

#### *Attention à l'érosion en cascade de la biodiversité*

En 2013, le **danger d'extinction** concernait **28 % des espèces végétales** du Nord-Pas-de-Calais. Les conséquences de la disparition d'une espèce vont bien au-delà de l'espèce elle-même car elle participe à une association végétale, aussi appelée végétation, qui constitue un habitat spécifique nécessaire à la survie d'autres espèces en particulier animales. Ainsi, avec cet effet domino, ce sont **57 % des végétations** qui sont menacées d'extinction à moyen et long terme en Nord-Pas-de-Calais.

## Les causes de l'érosion de la biodiversité

### *La destruction des milieux naturels*

#### *Une progression annuelle d'environ 1 % des surfaces artificialisées.*

Les **espaces naturels** en **Nord-Pas de Calais** ne représentent **qu'1 % des espaces naturels en France** (2,28 % du territoire national). Notre région très **peuplée** (324 habitants/km<sup>2</sup> : 447 hab/km<sup>2</sup> dans le Nord et 218 hab/km<sup>2</sup> dans le Pas-de-Calais) est avant tout **agricole** (3/4 des surfaces) et **artificialisée** avec 16 % des surfaces utilisées en zones urbaines, industrielles, friches et infrastructure de transport.

**Région la moins boisée de France**, elle totalise moins de 10 % de surface occupée par des espaces naturels.

Comme toute zone de transition, le **littoral** présente une **biodiversité** d'une **grande richesse** mais il est particulièrement soumis à de nombreuses **pressions** liées à son attrait touristique, aux zones de fret et aux activités industrielles. Son artificialisation, couplée au changement climatique, contribuent à modifier le trait de côte, ce qui contraint à lutter contre l'érosion marine avec des conséquences sur la faune et la flore côtières.

*Artificialisation (consommation d'espaces naturels et agricoles) de plus de 1600 ha par an (équivalent à la surface de la ville de Tourcoing).*

### *La dégradation des milieux naturels*

#### *Une grande fragmentation qui nuit à la reproduction des espèces*

Faibles en surface, les **espaces naturels** en Nord-Pas-de-Calais sont également extrêmement **morcelés**. Les bois et forêts se découpent par exemple en plus de 14 000 îlots disséminés sur le territoire. La progression de l'artificialisation concourt à réduire les possibilités pour les espèces végétales et animales de passer d'un milieu à un autre, ce qui **appauvrit la diversité génétique** par **manque de brassage entre espèces de milieux voisins mais inaccessibles**.

### *La pollution des sols et des eaux*

Le **mauvais état écologique et chimique des eaux de surface** au sens de la directive cadre sur l'eau (DCE) nuit à la biodiversité. Il est dû non seulement aux aménagements antérieurs sur les cours d'eau (seuils ou barrages qui nuisent à la libre circulation des poissons migrateurs) ou les fossés souvent canalisés, mais aussi à l'impact des produits phytosanitaires (herbicides, fongicides...) et d'engrais utilisés pour les cultures et les jardins d'agrément individuels ou publics. Cela conduit en particulier à **la dégradation (eutrophisation) des cours d'eaux** puis des **eaux marines** avec de fortes concentrations en nitrates et/ou en phosphore. Les analyses de l'eau étudiées par l'Agence de l'eau Artois-Picardie relèvent également la présence en particulier dans les sédiments, d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et d'autres **molécules toxiques** libérées par la combustion de matières organiques (pétrole, bois...) ainsi que la présence de polychlorobiphényles (PCB) hérités des activités minières et industrielles.

### *La surfréquentation des milieux naturels*

Les espaces naturels attirent de nombreux visiteurs, ce qui peut les fragiliser en l'absence d'aménagements spécifiques canalisant la fréquentation.

## Les actions encourageantes en faveur des espèces les plus menacées.

*Une volonté politique partagée par les acteurs institutionnels, territoriaux et associatifs*

### *Une stratégie ambitieuse soutenue par des moyens*

Avec la première acquisition par le conservatoire du littoral en France, le premier parc naturel régional créé (Scarpe-Escaut), une politique ambitieuse des Départements sur les espaces naturels sensibles, la région Nord – Pas de Calais poursuit une **dynamique de préservation du patrimoine naturel au travers de son Schéma de cohérence écologique – Trame verte et bleue (SRCE-TVB) adopté par l'Etat et la Région en juillet 2014.**

### **→Des fonds publics qui progressent légèrement**

La DREAL, l'Agence de l'eau Artois-Picardie, le Conseil régional, le Conseil général du Nord, le Conseil général du Pas-de-Calais contribuent à **l'acquisition foncière** d'espaces à protéger et au financement des **outils de connaissance** tels que **l'Observatoire** de la biodiversité, la recherche scientifique, de même que des **outils de gestion** ou de **restauration** des milieux aquatiques ou de sites protégés. Le Fonds européen de Développement Régional (**FEDER**) a également beaucoup contribué au financement de ces missions.

### **→L'augmentation des surfaces protégées**

En 2012, la proportion du territoire terrestre sous protection réglementaire ne représente que **0,41 % du territoire** contre 1,28 % pour la moyenne française.

En 2014, les surfaces protégées ont encore progressé avec 13 % pour la maîtrise foncière et + 44 % pour les protections réglementaires par rapport à 2010.

### **→La progression du taux de boisement**

Avec **1 140 km<sup>2</sup> boisés**, le Nord-Pas-de-Calais est en dernière position des régions françaises pour ce qui concerne le taux de boisement. Cependant, entre 1998 et 2009 le taux de boisement a progressé de +0,6 % et il continue à progresser au profit de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique avec le Plan forêt régional qui ambitionne de doubler la surface de forêt d'ici 2040.

### **→Le doublement des surfaces dédiées à l'agriculture biologique**

Avec le plan national « **Ambition bio 2017** » et le plan régional « **Plan de développement Bio 2014-2020** », l'Etat et la Région ont l'objectif de doubler la Surface Agricole Utile (SAU) consacrée à l'agriculture biologique, **aujourd'hui la plus faible en France** (en 2013, 7 303 ha en cours de conversion). **Sans polluants et surtout sans herbicides, c'est jusqu'à quatre fois plus de plantes sauvages dont de nombreuses espèces menacées qui s'y développent et jusqu'à + 44 % d'oiseaux en plus dans les champs bio.** Cours d'eau et nappes phréatiques sont également moins pollués et plus propices à favoriser la biodiversité.

## La Journée de l'Observatoire 2015 le 10 juin aux Prés du Hem à Armentières

### Point d'orgue bisannuel pour partager l'état de santé de la nature en Nord-Pas-de-Calais

Tous les deux ans, l'Observatoire de la biodiversité organise une manifestation pour restituer les résultats de ses travaux en favorisant les échanges et la réflexion avec les acteurs de l'environnement régional et la sensibilisation du grand public. Voici les principaux thèmes abordés cette année :

#### ***Où sont-ils passés ?***

Après la présentation du bilan de santé de la nature en Nord – Pas-de-Calais, le thème de réflexion portera sur les espèces ordinaires dont les milieux disparaissent, ce qui les rend vulnérables. Ainsi **moineaux, hirondelles, marguerites, bleuets et rosés des prés** seront notamment au centre des débats de la table ronde.

#### ***La nature en remède***

Les bienfaits des plantes médicinales ne sont plus à prouver, mais le lien avec les plantes qui nous entourent au quotidien n'est pas toujours évident pour tous.

« Une mauvaise herbe est une plante dont on n'a pas encore trouvé les vertus »  
Ralph Waldo Emerson

#### ***L'éducation à la nature, une question de bon sens***

Vocation de l'Observatoire de la biodiversité, la connaissance est la clé du respect de ce qui jusqu'alors était source d'inconnu voire de crainte ou de peur.

L'éducation à la nature est reconnue par tous comme une nécessité pour la protection de la biodiversité.

### Une journée dédiée au partage de connaissances pour petits et grands, néophytes et experts

L'Observatoire de la biodiversité a vocation à sensibiliser tous les publics. C'est pourquoi cette année, l'organisation de la journée a été conçue pour favoriser la venue des familles. Pendant que les parents pourront participer aux exposés et échanges du matin, les enfants pourront participer à des ateliers scientifiques de 9h à 12h45. 3 ateliers au choix seront animés par l'association « les électrons libres » : 1. L'énigme de la biodiversité ; 2. Les fossiles : les témoins du passé ; 3. Le sol, un monde incroyable sous nos pieds.

### Une après-midi dédiée aux activités découvertes

Animations « nature » et visites guidées d'espaces naturels seront proposées aux participants

### Un lieu complice de la biodiversité : Les Prés du Hem à Armentières

Au cœur de 120 hectares de nature et autour d'un vaste lac artificiel, les Prés du Hem, espace naturel de la métropole lilloise, propose tout au long de l'année des dizaines d'activités ludiques, naturalistes et sportives.

Programme complet et inscriptions  
[www.observatoire-biodiversite-npdc.fr/evenement-2015.html](http://www.observatoire-biodiversite-npdc.fr/evenement-2015.html)

## L'Observatoire de la biodiversité, rempart contre l'érosion de la biodiversité

### Un outil de connaissance

Pour protéger la nature, il faut avoir connaissance des espèces existantes, de l'évolution des populations, des interactions des différentes espèces dans un milieu. Avant la création de l'Observatoire de la biodiversité, aucune structure n'avait pour mission spécifique d'analyser et de croiser entre elles de manière systématique les données recueillies dans les inventaires réalisés par les différentes associations naturalistes régionales. Avec la création de l'Observatoire en 2010, l'Etat et le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais ont doté la région d'un **outil au service des objectifs définis dans les politiques menées en faveur de l'environnement au niveau régional, national, européen et international.**

Ainsi chaque année, ce sont les **données recueillies auprès de plus de quarante structures contributrices qui sont agrégées sous forme d'indicateurs de biodiversité** selon deux catégories :

- les indicateurs suivis par l'Observatoire national de la biodiversité (ONB) qui permettent une mise en perspective avec les indicateurs recueillis au niveau national et européen et d'établir des comparaisons
- les indicateurs spécifiques aux problématiques régionales, sélectionnés selon un thème annuel

Tous les ans, un **document technique et scientifique fait la synthèse de l'état de santé de la nature régionale.** Cette brochure de synthèse présente chaque année, les données en privilégiant un thème particulier :

- en 2011 « Etat zéro de la biodiversité régionale » ;
- 2012 avec un zoom sur les forêts et un autre sur les chauves-souris ;
- 2013 avec l'analyse du rapport Homme nature en région et sur les indicateurs de biodiversité urbaine ;
- 2014 avec l'état des lieux de la biodiversité dans les territoires des Schémas de cohérence territoriale (SCoT).

### Un outil d'orientation

Ce véritable **baromètre annuel** permet de connaître l'état de la biodiversité à un instant « T » sur le territoire régional, de décrire les variations de l'environnement, de mesurer l'efficacité d'une mesure de gestion... Il sert d'appui pour définir les politiques au niveau régional avec le Schéma régional de cohérence écologique – Trame verte et bleue (SRCE – TVB) ou l'aménagement du territoire avec les Schémas de cohérence Territoriale (SCoT) et les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

#### Fiche d'identité de l'Observatoire de la Biodiversité

*Un fonctionnement en maîtrise  
d'ouvrage partagée avec*

**Un comité de pilotage à 5 :**

- La DREAL
- Le Conseil Régional
- Le Conservatoire botanique national de Bailleul (qui accueille la mission)
- Le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais
- Le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord-Pas de Calais.



**Une équipe de 4 personnes :**

1 Directeur : Thierry CORNIER

1 responsable de cellule : Lou DENGREVILLE

1 chargé de mission scientifique : Guillaume BERTHO

1 chargée de communication : Sandrine COHEZ



## Un outil de sensibilisation

Au-delà de l'établissement de rapports scientifiques, l'Observatoire a vocation à mettre l'information à disposition du plus grand nombre.

Il dispose d'un site internet <http://www.observatoire-biodiversite-npdc.fr> où l'on peut télécharger l'ensemble de ses publications telles que :

- les brochures de synthèse annuelles,
- des lettres d'information thématiques deux fois par an,
- une plaquette de sensibilisation tous les deux ans pour diffuser une information accessible à tous.

Les résultats annuels sont restitués chaque année à l'occasion d'une conférence de presse et tous les deux ans lors d'un rendez-vous d'échanges et de réflexion tel que celui programmé le 10 juin prochain aux Prés du Hem à Armentières.

## Un outil de mobilisation : la science participative

L'Observatoire a mené en 2013 différentes enquêtes sur la perception de la nature par les habitants de la région Nord-Pas-de-Calais. Elles ont notamment permis d'apprécier la connaissance et l'intérêt de la population régionale pour la préservation de la nature. Les résultats complets de ces enquêtes sont consultables sur le site internet de l'Observatoire.

Les habitants du Nord – Pas-de-Calais ont par ailleurs montré leur investissement dans les enquêtes de sciences participatives ces dernières années. Diverses enquêtes sont en cours, comme celles conduites par le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais : [www.cen-npdc.org/grands-rendezvous/vigie-nature.html](http://www.cen-npdc.org/grands-rendezvous/vigie-nature.html) (opérations oiseaux, papillons des jardins...) ou le Conservatoire botanique national de Bailleul : [www.guiestla.org](http://www.guiestla.org)

*Chacun de nous porte un regard différent sur la nature, quel est le vôtre ? Parmi 56 espèces animales et 56 espèces végétales, l'Ecureuil roux et le Coquelicot sont les préférés alors que l'Orvet fragile et le Pissenlit sont les moins appréciés par un échantillon de 300 habitants issus de 97 communes représentatifs de la population régionale.*

Chacun peut par ailleurs livrer ses observations naturalistes grâce aux systèmes d'information en ligne sur :

- la faune : [www.sirf.eu](http://www.sirf.eu),
- la flore : <http://digitale.cbnl.org>,
- la fonge : <http://smnf-db.fr>,

## Testez vos perceptions

A votre avis,

1. Quelle plante est la plus appréciée des habitants du Nord - Pas de Calais ?

- Le Bleuet des champs
- L'iris d'eau
- Le Coquelicot
- La Jonquille
- Le Muguet

2. Quel animal est le plus apprécié des habitants du Nord – Pas de Calais ?

- La coccinelle
- L'Ecureuil roux
- L'Escargot des jardins
- Le Lapin de garenne
- Le Martin pêcheur d'Europe

3. Quelle plante est la moins appréciée des habitants du Nord – Pas de Calais ?

- La Ronce commune
- La Grande ortie
- Le Pissenlit
- L'Amanite tue-mouche
- Le Houx

4. Quel animal est le moins apprécié des habitants du Nord – Pas de Calais ?

- Le Crapaud commun
- La Guêpe commune
- La Vipère Péliade
- L'Orvet fragile
- L'Epeire diadème

5. Quel type de milieu a été le plus touché par l'artificialisation entre 2005 et 2009 ?

- Les zones humides
- Les espaces boisés
- Les pâtures et les prairies de fauches
- Le littoral

6. Quel milieu accueille plus de la moitié des espèces autochtones (inventoriées en 2012) parmi les oiseaux migrateurs, les orthoptères, les coccinelles, les amphibiens, les reptiles ?

- Les dunes
- Les coteaux calcaires du Boulonnais
- Les terrils
- Les zones humides

## Tous, acteurs de la biodiversité : trucs et astuces pour contribuer à la biodiversité en ville et en campagne

Chacun peut contribuer à la protection de la biodiversité en participant à **l'observation des espèces** comme l'écureuil roux (MNHN) ou l'observatoire des papillons de jardins organisé par le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais : [www.cen-npdc.org/grands-rendezvous/vigie-nature.html](http://www.cen-npdc.org/grands-rendezvous/vigie-nature.html) ou encore l'observation du Gui organisé par le Conservatoire botanique national de Bailleul : [www.guiestla.org](http://www.guiestla.org)

### Les jardins privés peuvent aussi contribuer à favoriser la biodiversité avec par exemple :

- pour limiter les arrosages l'été, récupérer **de l'eau de pluie** pour l'arrosage, pailler et mulcher (déposer les mauvaises herbes, fauchées au préalable, au pied des cultures en guise de paillage),
- produire **du compost** à partir des déchets de jardins et les épiluchures de la cuisine,
- **utiliser du compost** en remplacement des engrais du commerce,
- préserver des **zones sans tonte** pour laisser se développer la flore sauvage et la faune qui y est associée,
- laisser un **amas de bois** pour créer un abri pour les **hérissons**,
- créer une **mare**,
- installer un **hôtel à insectes**...

[www.humanite-biodiversite.fr/qu-est-ce-que-les-oasis-nature](http://www.humanite-biodiversite.fr/qu-est-ce-que-les-oasis-nature)

## Repères clés chiffrés et historiques de la biodiversité

Chiffres clés tirés de l'état de santé 2015 de la nature en Nord-Pas de Calais :

Les espaces naturels du Nord-Pas-de-Calais représentent seulement 1 % des espaces naturels français, mais une biodiversité relativement riche malgré le peu de surface disponible :

- Parmi 1189 espèces animales répertoriées :
  - o 2/3 d'espèces d'oiseaux nichant habituellement en France
  - o Plus de la moitié des espèces de mammifères terrestres et de libellules au sens large
  - o 40 % des espèces d'amphibiens
- 2100 espèces de plantes dont 1138 plantes indigènes (natives de la région) sur les 4900 recensées en France.
- 6500 espèces de champignons (ou fonge) soit 1/3 environ de l'estimation nationale.

## Rétrochronologie des politiques de protection de la biodiversité

- Prévues en 2015 : loi Biodiversité
- Juillet 2014 : arrêté préfectoral validant le Schéma régional de cohérence écologique – trame verte et bleue décliné à l'échelon des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) et des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) au fil de leur révision
- Septembre 2013 : la stratégie régionale biodiversité est adoptée par la Région
- 2012 : échec des Etats à trouver un accord ambitieux au sommet mondial pour la biodiversité d'Hyderabad (Inde)
- 2011-2020 : deuxième phase de la stratégie nationale pour la biodiversité, concrétisation de l'engagement français au titre de la convention sur la biodiversité biologique de 1992 qui vise à produire un engagement plus important des différents acteurs à toutes les échelles territoriales
- 2010 : loi Grenelle II du 12 juillet 2010 intégrant de nouvelles dispositions dans les SCoT sur le renforcement de la préservation de la biodiversité et des écosystèmes
- 1996 : ratification par la France de la convention sur la diversité biologique
- 1992 : institution du réseau européen Natura 2000 par la directive 92/43/CEE sur la conservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvages (plus connue comme directive habitats), du 21 mai
- 1992 : convention sur la diversité biologique au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro
- 1976 : première loi sur la protection de la nature
- 1973 : convention de Washington sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
- 1971 : convention de RAMSAR : traité international pour la conservation des zones humides